

La Ville de Villemandeur dans l'Agglomération Montargoise
7 400 habitants
Recrute

Des animateurs périscolaires (H/F)
Titulaire ou contractuel à temps non complet
Cadre d'emploi des adjoints d'Animation

Vous exercez vos missions, sous l'autorité de la responsable du pôle scolaire, **à temps non complet**, en collaboration avec l'équipe périscolaire et extrascolaire.

Missions / conditions d'exercice

Vous participerez à l'élaboration du projet pédagogique, garantirez au quotidien sa mise en œuvre, veillerez à la sécurité physique et affective des enfants accueillis, de manière égalitaire en respectant leur rythme de vie tout en favorisant leur autonomie :

- **Postes à 8 h 00** : Animer pendant la pause méridienne au sein d'une école
- **Postes à 13 h 30 ; 31 h 30** : Animer au sein d'un accueil périscolaire matin/soir, pendant la pause méridienne au sein d'une école, et en accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires

Profil requis et contraintes

❖ **Diplôme/Formations requises :**

- Permis B souhaité
- Diplôme minimum requis BAFA – Cap AEPE ou autre diplôme dans le domaine de l'enfance, animation, sport
- Expérience des 3/12 ans obligatoire
- PSC1 vivement souhaité

❖ **Compétences / qualités requises :**

- Etre discret, savoir s'astreindre au secret professionnel
- Etre capable de faire preuve de discernement
- Posséder les qualités d'accueil et de bon sens nécessaires à notre activité
- Etre diplomate et courtois
- Etre ferme, rigoureux et garant du règlement en vigueur dans nos structures
- Avoir le sens du Service Public
- Etre ponctuel, assidu, et faire preuve d'adaptabilité, ponctualité, confidentialité et autonomie,
- Etre capable de prendre des initiatives en cas d'urgence
- Etre capable de pratiquer les gestes de premier secours
- Etre capable de mettre en œuvre l'évacuation en cas de force majeure
- Connaître et appliquer la réglementation de base en vigueur dans nos structures (Jeunesse & Sports)
- Connaître le projet éducatif de nos ALSH et les projets qui en découlent (pédagogique, d'animation, ...)

❖ **Contraintes particulières liées au poste :**

- Horaires fractionnés et emploi du temps annualisé, en lien avec le calendrier scolaire.
- Adaptabilité requise selon les obligations du service public (événements, réunions, etc.).
- Travail très ponctuel les week-ends : certains samedis ou dimanches dans l'année.
- Possibles changements de site selon les besoins du service

Informations complémentaires

- Rémunération statutaire, Rfseep, prime de fin d'année selon ancienneté
- Participation employeur prévoyance et complémentaire santé, Cnas, carte déjeuner

Poste à pourvoir au 24/08/2026